



La Tribune du Snup

Un budget 2021 pas bon pour les agents...

Quand le budget 2021 de la Caisse des Dépôts est soumis à la consultation du Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP), le SNUP est en colère : pourquoi ?

Monsieur Lombard est resté à peine une heure au CUEP du 19 mars 2021 car il avait mieux à faire à l'Élysée. De ce fait, la présentation du budget 2021 de la Caisse des Dépôts, qui est pourtant un temps fort du « dialogue » social et sur lequel le CUEP était consulté, s'est déroulée en son absence.

En premier lieu, le SNUP a relevé sur le document support nous présentant ce budget 2021, une erreur de forme qui en dit long sur « l'indépendance » actuelle de notre Etablissement vis-à-vis de l'État... A savoir que le budget 2021 est : **« approuvé par la commission de surveillance et par le ministre de l'économie et des finances le 31 décembre 2020 »**.

Or le budget de notre Etablissement public, au sens des textes qui nous régissent, est **adopté** par la Commission de surveillance **sur proposition** du directeur général et **approuvé** par le ministre de l'économie et des finances (L518-7 du CMF).

Le DG conçoit un projet de budget, lequel est adopté par la commission de surveillance, puis approuvé par le ministre de l'économie et des finances.

Cela n'est pas de la vaine sémantique que d'employer ces termes précis, car si on place **la Commission de surveillance dans un rôle passif d'approbation du budget** au même titre que le ministre, cela aboutit à **la fin de l'indépendance** de notre Etablissement.

De fait, le SNUP constate que, pas une seule fois le mot Etablissement public n'est mentionné dans les 36 pages du dossier, ce qui est gênant pour un budget spécifique à l'Etablissement public.

C'est bien la peine d'avoir **deux représentants du personnel (CFDT et UNSA)** issus de l'Etablissement public qui siègent à la **Commission de surveillance pour en arriver là !**

Une innovation majeure de ce budget, c'est la création d'une rubrique « Gains de productivité sur la masse salariale ».

Une rubrique qui tombe, comme un cheveu dans la soupe, en pleine période de pandémie COVID où les agents fournissent d'énormes efforts en travaillant à domicile dans des conditions souvent difficiles avec des temps de connexions prolongés, des frais supplémentaires (électricité, internet, repas...).

Dans un tel contexte dégradé pour les personnels, apprendre que **« la CDC a réalisé 13,7 millions d'euros**

de moindres dépenses résultant de postes non pourvus au titre de départs non remplacés. » alors qu'elle n'est pas fichue de **délivrer des chèques repas** à toutes celles et ceux qui travaillent à domicile et de leur donner à ce titre **une indemnité pour les frais divers engagés**, cela nous scandalise **au SNUP !**

Comment une organisation syndicale peut elle s'abstenir sur ce budget comme l'ont fait l'UNSA et la CFDT et même le ratifier comme la CFE-CGC qui fut dans le passé autrement mieux inspirée qu'elle ne l'est aujourd'hui ?

Le SNUP et la CGT ont voté CONTRE ce budget 2021 lors du CUEP du 19 mars 2021.

Ce budget 2021 n'est plus le budget d'un Etablissement public spécial investi de missions d'intérêt général, mais celui d'une structure financière qui ressemble de plus en plus à une banque banalisée sous la férule de Bercy et du bon soldat Lombard !

C'est bien là le misérable but recherché ces dernières années, qui consiste à détruire la dernière grande institution financière publique de ce pays.



La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2021 !

Le syndicalisme engagé au quotidien !



La Tribune du Snup

... Et pas de bonnes nouvelles en vue !

Négociation Accord Cadre

C'est parti... **Les négociations ont démarré et elles vont durer jusqu'à la fin de l'année.**

Notre « gentil » DRH est à la manœuvre, ouf on est sauvé ! Lors de la première séance, il nous alerte sur les difficultés rencontrées par les jeunes en cette période de crise et il dit : « *Si la Caisse ne se bouge pas pour les jeunes, qui le fera ? Si l'on n'avait qu'un seul vœu, c'est celui là que l'on ferait...* ».

C'est très bien tout cela... Sauf qu'à la première réunion consacrée aux jeunes, notre gentil « DRH » est absent, et les représentants de la DRH présents affichent leur volonté de doubler le recrutement des apprentis. Une bonne chose en soi mais c'est loin du signal attendu par notre jeunesse et **Buzz l'Eclair « Lombard » ne nous fera pas croire que c'est un problème d'image !**

Pire, on nous annonce qu'aucun recrutement PACTE n'a été réalisé depuis 2018 malgré l'engagement pris par la Direction dans l'actuel accord cadre.

Le SNUP pense que cela n'est pas une démarche exemplaire digne de notre maison. **Le SNUP** réclame à la Direction de vraies embauches de jeunes en CDI sur les statuts publics et privés, en respectant les critères de recrutement 2/3 public 1/3 privé. **Dix pour cent des personnels ont plus de 60 ans, la Caisse des Dépôts peut donc mettre en place une Cessation Anticipée d'Activité (CAA) plus généreuse pour ses seniors afin de pouvoir les remplacer par des jeunes**, ça c'est une démarche volontariste... Et surtout, elle ne doit pas répondre à la demande de l'UNSA de prolonger la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) qui s'adresse à peu d'agents, surtout des « élites », et qui consomme la majeure partie du budget ! Le débat est lancé, **le SNUP** attend des actes forts de la part de la Direction.

Frais de télétravail

Déclaration des revenus : vous avez pu constater que Bercy met en place une exonération d'impôt sur les dépenses engagées en 2020 pour le forfait télétravail versé par les entreprises dans la limite de 550 € sur l'année. **Au fait, la CDC vous a versé combien ?**

Droit à la déconnexion

Déjà trois rendez-vous avec la Direction sur ce sujet et **rien de concret pour vous aider à vous déconnecter.** Il est vrai que l'UNSA refuse toutes mesures coercitives, « il faut faire confiance... ». Mais l'on voit bien où cela nous mène : **12% des agents sont connectés le week-end, est-ce cela le droit à la déconnexion ?**

Le SNUP ne veut plus de « bla bla » sur ce sujet, vous savez les messages en fin de mail qui disent que le droit à la déconnexion existe, **il veut des actions pour protéger les agents et faire en sorte que l'équilibre vie privée, vie professionnelle soit préservé.**

Le SNUP demande que l'affichage des courriels soit uniquement effectif aux heures de travail légales... **Mais la Direction a une mesure phare pour vous protéger : « elle veut faire passer la pause méridienne de 30 à 45 mn pour que les agents puissent mieux déconnecter le midi ».** Elle convoque les Organisations syndicales en ce joli mois de mai pour modifier l'accord ARTT en ce sens... N'est-il pas beau le monde de demain à la Caisse des Dépôts ?

Et au COSOG pendant ce temps-là

Le « Vélociraptor » UNSA veut toujours mettre en place sa subvention vélo. Il n'a toujours pas compris que **c'était le rôle de la Direction de financer le vélo à travers le Forfait Mobilité Durable.** Il ne fallait pas signer un accord QVT qui prévoit une indemnité en deçà de la réglementation de droit privé et aucune participation supplémentaire de l'employeur... Mais les signataires ont obtenu un prêt à 1%, qu'on se le dise !

Ensemble !
avec
Le SNUP

Le syndicalisme engagé au quotidien !